

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Revue Militaire Suisse |
| Herausgeber: | Association de la Revue Militaire Suisse |
| Band: | 143 (1998) |
| Heft: | 11 |
| Artikel: | Nouvelles prescriptions pour la préparation de l'armée... : Un système qui crée la liberté d'action |
| Autor: | Thalmann, Hansruedi |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-345936 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles prescriptions pour la préparation de l'armée...

Un système qui crée la liberté d'action

Les coupes dans un budget militaire qui devient de plus en plus maigre, d'une part, les coûts de fonctionnement, d'autre part, créent une menace croissante sur les capacités d'innovation de notre armée. La «préparation différenciée du matériel», introduite par le chef de l'Etat-major général dès le 1^{er} juillet 1997, permet de gagner du temps pour l'instruction, de faire baisser les frais de fonctionnement et de libérer des moyens pour les investissements futurs d'armement et d'équipement.

■ **div Hansruedi Thalmann¹**

La pénurie des moyens financiers et la diminution des menaces immédiates ont placé le commandement de l'armée devant de nouvelles exigences dans le domaine de la planification. Pourtant, l'armée doit conserver sa crédibilité dans un contexte politico-stratégique différent. L'engagement des ressources s'effectuera en fonction du niveau de préparation nécessaire et de l'évolution future de nos forces militaires; les coûts de fonctionnement doivent diminuer. Voilà le contexte dans lequel se situe le système de préparation différenciée de l'armée.

Les paramètres de la préparation différenciée

Les paramètres de la préparation différenciée peuvent être différents pour un même corps de troupe. Celui qui vient de terminer un cours de répétition a naturellement un niveau de préparation «Instruction» plus élevé; en revanche, son niveau

de préparation «Matériels» se situe éventuellement plus bas, parce que ses équipements et/ou ses systèmes d'arme sont à entrevoir. Le système de préparation différenciée implique que les paramètres se trouvent à des niveaux différents, ceci en fonction de la menace.

La menace actuelle et son évolution prévisible dans les prochaines années permettent de ne pas maintenir toutes les

formations au plus haut niveau de préparation. On peut différencier la préparation de l'armée selon le principe «Quelque chose immédiatement, le gros plus tard, le reste beaucoup plus tard». Pour garantir une préparation différenciée adéquate, dont l'état-major général porte la responsabilité, il est essentiel que les formations, prévues pour des services d'appui ou du service actif, puissent être amenées, en temps

Une formation militaire est considérée comme «prête à l'engagement», lorsque

- elle dispose de ses effectifs complets (état de préparation de l'effectif);
- tous ses personnels sont suffisamment instruits pour remplir leur fonction et qu'elle peut être engagée avec d'autres formations dans le combat interarmes (état de préparation de l'instruction);
- elle peut être conduite à l'engagement, dans le cadre du groupement de combat ou d'engagement dont elle fait partie (état de préparation à la conduite);
- elle dispose de tout son armement et équipement prêts à l'engagement (état de préparation de l'équipement);
- un appui logistique suffisant peut être garanti pour son engagement.

¹Sous-chef d'état-major «Logistique» à l'Etat-major général. La version allemande de cet article a paru dans l'Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift de juin 1998. Merci à son rédacteur en chef, le col EMG Charles Ott, d'en avoir autorisé la reprise en français.

Les réflexions qui sous-tendent l'état de préparation de l'équipement sont les suivantes :

- les matériels des formations qui se trouvent aux plus hauts niveaux de préparation sont, en tout temps, disponibles et prêts à l'engagement;
- les matériels nécessaires pour l'instruction dans les écoles et les cours, sont à la disposition, en temps utile, des formations concernées, selon une procédure aussi simple que possible et dans un état convenable;
- les matériels, qui ne sont nécessaires ni pour des formations à haut niveau de préparation, ni pour des écoles ou des cours, sont stockés à des conditions économiques aussi avantageuses que possible.

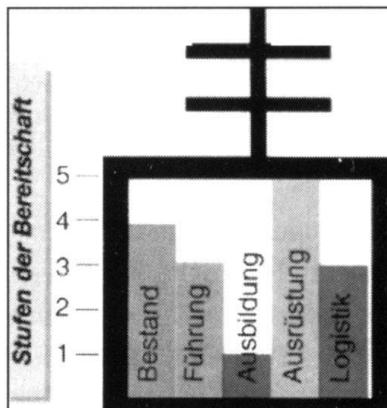
utile, à leur plus haut niveau de préparation.

Dans les services d'instruction, les cadres et la troupe ne vont rien remarquer, tout au plus que, pendant leur cours de répétition, ils seront mieux «servis». Comme contribuables, ils auront la conviction que les ressources sont engagées d'une manière plus judicieuse.

Le niveau de préparation «Matériels»

Toutes les formations de l'armée se trouvent à l'un des cinq degrés prévus par la préparation matérielle différenciée. Seuls les matériels des formations se trouvant aux niveaux 4 et 5 sont stockés dans les loges des arsenaux, rangés par unité et attribués de manière à ce qu'en tout temps ils soient prêts à l'engagement et en quantité réglementaire. Les matériels des

formations classées à un niveau moyen alimentent un pool prévu pour l'instruction des écoles et des cours de toutes les formations; ils sont stockés et préparés dans une perspective d'efficacité optimale pour l'instruction. Les matériels, qui ne sont prévus ni pour une formation à haut niveau de préparation, ni pour l'instruction, sont stockés selon des critères de coûts minimaux.



Une formation n'est prête à l'engagement que si les cinq paramètres se trouvent au niveau le plus élevé.

Une solution favorable pour la troupe

La création d'un pool de matériel pour l'instruction crée des conditions meilleures pour les cadres et la troupe:

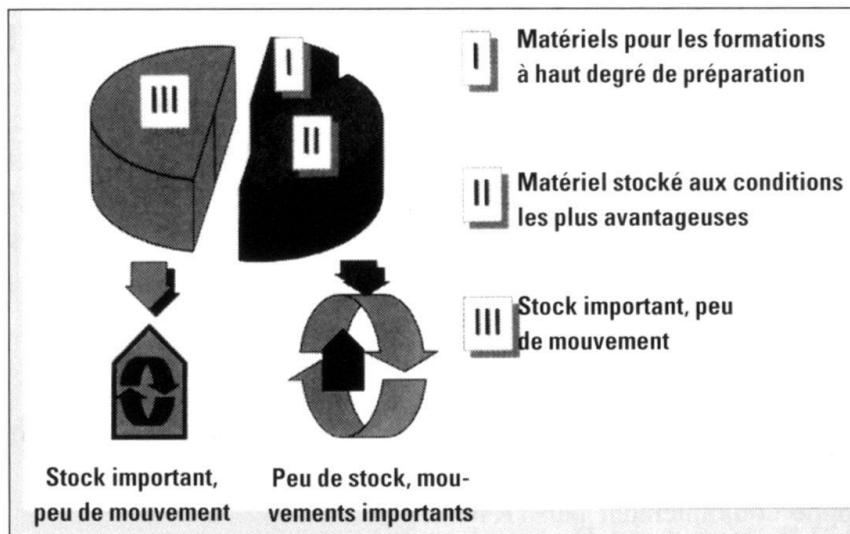
- Simplification dans les commandes, puisque les arsenaux disposent de plus grandes



compétences dans l'attribution des matériels. La plupart des demandes de matériels supplémentaires deviennent superflues.

■ La réception des matériels s'effectue aux emplacements les plus favorables pour l'instruction, qui peuvent être définis lors des rapports prévus entre les représentants de la troupe et la région ou le secteur d'instruction.

■ La troupe disposera toujours plus de places d'instruction permanentes, sur lesquelles se trouvera le matériel nécessaire.



Avec la création de trois catégories de matériels il y aura de meilleures conditions-cadres pour l'instruction; les coûts d'entreposage et de remise en état vont baisser.

Introduction et conversion

Le système de la préparation différenciée, ainsi que les degrés de préparation matérielle ont été introduits par la directive émise par le chef de l'Etat-major général le 1^{er} juillet 1997. Pour assurer une transition sans problème, l'Etat-major général travaille en étroite collaboration avec les Forces terrestres, en particulier l'Office fédéral des exploitations des Forces terrestres, Groupe de la direction de l'instruction, ainsi qu'avec les Forces aériennes et le Groupement de l'armement.

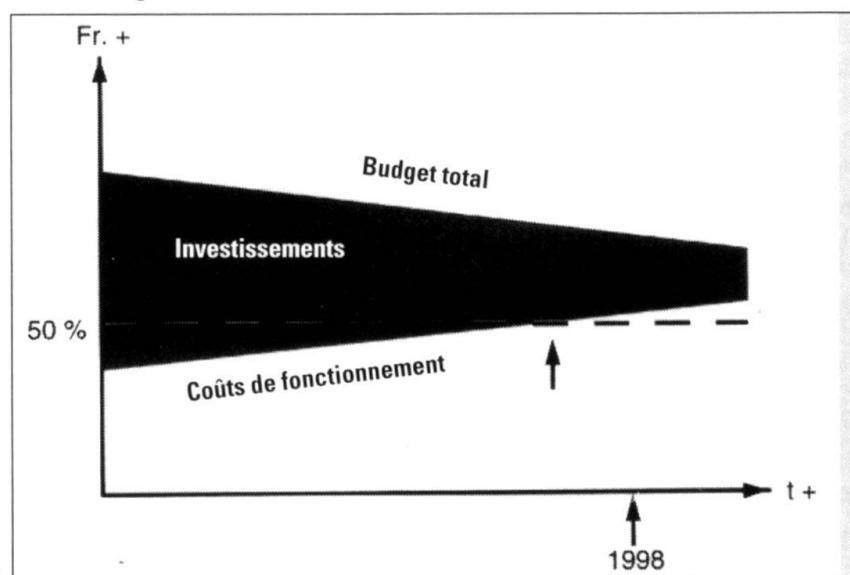
L'introduction du système implique une plate-forme informatique d'appui. Vu les nombreuses dépendances et la complexité du système de préparation différenciée, il faudra des années pour atteindre à des solutions définitives. Tout ce qui peut décharger rapidement et durablement les commandants est considéré comme des

priorités. Ceux-ci devraient déjà en profiter dans le deuxième semestre de l'année 1998.

L'état de préparation matérielle différencié apparaît comme un premier pas en direction d'une logistique souple et réduite, adaptée à la doctrine de

la «défense dynamique du territoire». Dans les années à venir, l'ensemble de la logistique militaire va connaître de profondes réformes, dont les bases sont en train d'arriver à maturité.

H. T.



Avec le système de l'état de préparation matérielle différencié, qui a une influence sur la préparation de l'armement et de l'équipement, de la logistique et de la conduite, des économies importantes peuvent être réalisées. C'est ainsi que les investissements dans le domaine de l'armement pourront être effectués.